

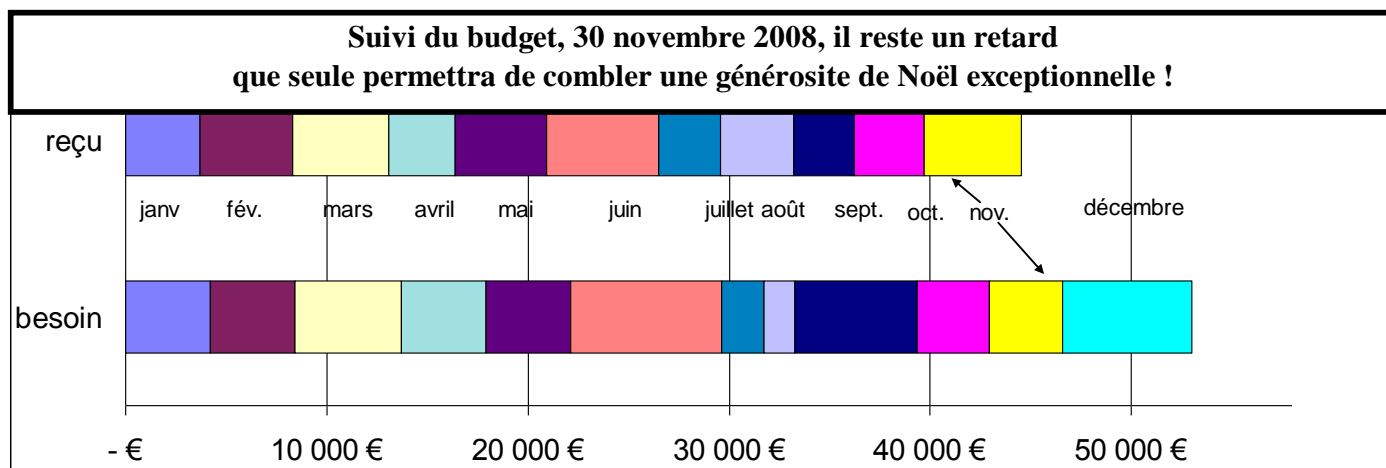
Abonnement à Fraternité Evangélique pour 2009.

Le périodique de notre Eglise régionale propose dans chaque livraison une sélection d'articles sur notre foi ainsi que sur la vie de notre Eglise dans le monde, dans notre pays et dans notre région. Il se fait l'écho des débats qui animent la vie collective de notre Eglise luthérienne en France. Les personnes qui souhaitent faire connaissance de cette publication peuvent en demander un échantillon gratuit au Pasteur.

Le conseil presbytéral invite les abonnés à renouveler dès maintenant leur abonnement par un chèque rédigé à l'ordre de « Fraternité Evangélique », qui peut être remis au trésorier paroissial pour transmission (abonnement annuel : 35 euros ; abonnement de soutien : à partir de 50 euros) ou envoyé directement à : Fraternité Evangélique, 16, rue Chauchat, 75009 Paris.

Les paroissiens qui le préfèrent peuvent également demander au trésorier, moyennement une simple écriture supplémentaire sur ses livres, de prélever le montant de leur abonnement sur leurs offrandes nominatives à la paroisse*. Pour les abonnements 2009, cette option doit être demandée avant le 31 décembre 2008 de façon à éviter les discontinuités d'abonnement. Contrairement aux offrandes nominatives, l'abonnement ne donne pas lieu à reçu fiscal.

* un courrier spécial sera adressé prochainement aux paroissiens qui ont opté pour cette même procédure pour 2008.



Vous pouvez adresser vos versements à APEELMA,

Crédit Lyonnais agence 8941 compte 79242Q, RIB 30002 08941 0000079242Q 66 CL Orsay08941.

Le trésorier recommande les virements automatiques mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent en communiquant les informations ci-dessus.